



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

CDP-251121
Université de Moncton
13^e réunion du
COMITÉ DE LA PLANIFICATION
Le 21 novembre 2025 à 13 h 30
À distance – Microsoft Teams

Présences

Denis Boucher	Micheline Gleixner
Annie Hélène Boudreau	Michelle Landry
Natalie Carrier	Lynne LeBlanc
Janice Comeau, secrétaire d'assemblée	Sylvie Morin
Gabriel Cormier	Gérard Poitras
Jeanne Mance Cormier	Denis Prud'homme
Mélanie Cwikla	Andrée Roy
Elizabeth Dawes	Gilles Roy, président
Mireille Demers	Céline Surette
Sébastien Deschênes	Jean-François Thibault
Lambert Giner	

Observateurs

Jérémie B. Dupuis, directeur du Bureau de la recherche institutionnelle
Paul Ward, directeur de la Direction des communications

Personnes excusées

Youssef Bihbousse
Lynne Castonguay
Anik Dubé
Mathieu Lang
Francis LeBlanc
Karine McLaren
Sophie LeBlanc Roy
Stéphanie Wheaton

Veuillez noter que la rédaction du présent procès-verbal a été réalisée à l'aide de l'enregistrement et de la transcription de la réunion ainsi que d'un outil d'intelligence artificielle.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le président souhaite la bienvenue aux participantes et aux participants et confirme que le quorum atteint. Il déclare la réunion ouverte à 13 h 30.

1.1. Bienvenue – nouvelle membre

La présence de Lynne LeBlanc, nouvelle directrice générale par intérim de la Formation continue, est soulignée.

2. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'a été reçue.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les points suivants sont ajoutés à l'ordre du jour :

- 10.1 Projet de faculté de médecine
- 10.2 Programme de physiothérapie
- 10.3 Renouvellement d'ententes de collaboration

R : 01-CDP-251121

Mireille Demers, appuyée par Sylvie Morin, propose :

« Que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié. »

Vote sur R01

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CDP-250905

R : 02-CDP-251121

Annie Hélène Boudreau, appuyée par Jean-François Thibault, propose :

« Que le procès-verbal CDP-250905 soit adopté tel que présenté. »

Vote sur R02

5. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

5.1. Autres

Aucun point n'a été soulevé.

6. AVANT-PROJETS DE CRÉATION DE BACCALAURÉATS EN INGÉNIERIE

D'entrée de jeu, le doyen de la Faculté d'ingénierie, M. Gérard Poitras, présente un tableau comparatif qui illustre divers programmes de génie offerts par des universités en Atlantique et au Québec. Ce document indique également le nombre d'inscriptions pour chacun de ces programmes.

6.1. Baccalauréat en ingénierie (génie de l'environnement)

Le doyen Poitras présente les éléments de l'avant-projet pour la création du baccalauréat en ingénierie (génie de l'environnement). Ce programme qui serait rattaché au Département de génie civil est d'une durée de cinq ans et pourrait comprendre un parcours coopératif.

Ce programme exige la création de sept nouveaux cours, dont cinq obligatoires et deux à option. La première année du programme est composée du tronc commun offert dans les programmes de génie de la faculté. Ce nouveau programme comprend également des cours de chimie et de biologie offerts par la Faculté des sciences. D'autres thématiques abordées incluent la gestion des déchets, l'hydrologie des contaminants et le contrôle des émissions.

En termes de ressources professorales additionnelles, le doyen fait mention de 1,5 poste, en indiquant que l'idéal serait l'ajout de deux postes supplémentaires. Il affirme que selon des sondages, au moins 20 personnes étudiantes seraient intéressées à suivre ce programme dès l'année prochaine.

Discussion

Voici quelques points abordés au cours de la discussion :

Le programme pourrait attirer une nouvelle clientèle étudiante pouvant comprendre une proportion plus élevée de femmes que d'hommes.

En ce qui a trait au nom suggéré pour ce nouveau programme, on se demande si un titre comprenant *développement durable* serait plus attractif.

La Faculté d'ingénierie est ouverte à une approche réseau pour optimiser l'offre de cours et favoriser la collaboration interdisciplinaire. Le doyen fait toutefois remarquer qu'il faut tenir compte des contraintes actuelles liées à l'agrément des programmes d'ingénierie, notamment la nécessité que certains cours soient donnés par des ingénieres et des ingénieurs.

Le doyen Poitras précise que les besoins additionnels de laboratoires, d'équipements et même de techniciennes et de techniciens pourraient être mieux définis une fois que les nouveaux cours de la spécialité seraient élaborés.

Quant à la possibilité d'un impact du nouveau programme sur les inscriptions dans les autres disciplines du génie, M. Poitras indique qu'il n'y a pas d'inquiétude à cet égard tout en expliquant l'importance d'éviter de saturer le marché avec les personnes diplômées des programmes actuels.

R : 03-CDP-251121

Denis Prud'homme, appuyé par Annie Hélène Boudreau, propose :

« Que le Comité de la planification donne son approbation à l'avant-projet pour la création du baccalauréat en ingénierie (génie de l'environnement), étant entendu que ce projet sera soumis aux instances concernées d'ici la fin février 2026. »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

6.2 Baccalauréat en ingénierie (génie mécatronique)

Le doyen Poitras indique que le nouveau baccalauréat en génie mécatronique est proposé par le Département de génie mécanique. Ce programme comprend des éléments de génie mécanique, informatique et électronique. Il précise que plusieurs universités offrent des programmes similaires, portant parfois *électromécanique* dans l'appellation.

Essentiellement, le projet consiste à remplacer sept cours de génie mécanique par des cours de génie électrique. M. Poitras ajoute qu'il s'agit essentiellement d'une reconfiguration de cheminement existants. Par conséquent, ce programme ne devrait pas nécessiter de ressources professorales ou matérielles supplémentaires, le personnel et les laboratoires étant déjà en place.

Les sondages réalisés auprès des personnes étudiantes de la Faculté de génie démontrent un intérêt pour ce type de programme. L'entreprise Michelin manifeste aussi de l'intérêt pour des ingénieurs ayant une double compétence en mécanique et en électricité.

Discussion

Pour aider à faire la distinction entre le projet avec le profil mécatronique et celui de robotique et automatisation (point 6.4), le doyen explique que le profil mécatronique a une saveur plus mécanique avec un complément électronique, tandis que le profil robotique et automatisation est plus orienté vers les robots, les matériaux et les assemblages.

Des échanges portent aussi sur la distinction entre un nouveau programme, une concentration ou un profil. Le projet proposé semble s'orienter vers un profil en mécatronique au sein du baccalauréat en génie mécanique, plutôt qu'un nouveau programme distinct.

R : 04-CDP-251121

Denis Prud'homme, appuyé par Andrée Roy, propose :

« Que le Comité de la planification donne son approbation à la création d'un profil en mécatronique au sein du baccalauréat en ingénierie (génie mécanique), étant entendu que la date de soumission du projet sera déterminée une fois que la faculté aura fait les vérifications qui s'imposent auprès de l'agence réglementaire Ingénieurs Canada. »

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

6.3 Baccalauréat en ingénierie (génie énergétique)

M. Poitras indique que ce programme vise à répondre aux besoins spécifiques de la province et du marché du travail en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique.

Le doyen Poitras explique que ce baccalauréat prévoit la création de cinq nouveaux cours (deux obligatoires et trois optionnels), en plus de la réorganisation de certains cours existants en génie mécanique et en génie électrique. Les nouveaux cours portent, entre autres, sur l'optimisation et l'efficacité énergétique, le stockage de l'énergie, et la réglementation et la durabilité énergétique. Le programme met aussi l'accent sur des sujets comme la mécanique des fluides et l'énergie éolienne.

Le doyen prévoit la nécessité d'une ressource professorale supplémentaire pour ce programme.

Discussion

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines et ancien doyen de la Faculté d'ingénierie exprime ses réserves quant au caractère très spécialisé du baccalauréat en génie énergétique en précisant qu'il faut tenir compte des besoins du marché régional. Il pourrait être plus approprié de l'offrir sous forme de profil au sein du programme existant de génie électrique.

Au niveau de l'appellation du programme, on se demande encore une fois s'il y aurait une terminologie plus attractive qui comprendrait « énergies durables et renouvelables ».

R : 05-CDP-251121

Denis Prud'homme, appuyé par Andrée Roy, propose :

« Que le Comité de la planification donne son approbation à la création d'un profil en génie énergétique au sein du baccalauréat en ingénierie (génie électrique), étant entendu que la date de soumission de ce projet sera déterminée une fois que la faculté aura fait les vérifications nécessaires auprès de l'agence réglementaire Ingénieurs Canada. »

Vote sur R05

unanime

ADOPTÉE

6.4 Baccalauréat en ingénierie (génie robotique et automatisation)

Le doyen Poitras indique que ce projet qui est proposé par le Département de génie électrique répond à un besoin actuel du marché. Ce programme prévoit la création de quatre nouveaux cours obligatoires et une mise à jour de 11 cours optionnels. Les nouveaux cours portent sur la programmation des systèmes, la simulation des procédés industriels, l'intelligence artificielle appliquée et la vision appliquée à la robotique et à l'automatisation.

Comme ressource additionnelle, ce nouveau programme nécessiterait l'embauche d'une nouvelle professeure ou d'un nouveau professeur.

Discussion

Certains membres se disent en désaccord avec la proposition de modifier le tronc commun de la première année. Il est aussi recommandé d'ajouter du contenu en génie industriel pour mieux répondre aux besoins des employeurs.

L'importance de la collaboration interdisciplinaire est soulignée par quelques membres, notamment avec les spécialistes en informatique, en intelligence artificielle et en robotisation afin de bonifier le programme et la recherche, et ce, en favorisant le partage d'expertises entre les facultés et les campus. Ceci rejoint la stratégie Cap sur l'avenir. Le doyen voit aussi d'un bon œil cette collaboration, sans toutefois oublier les exigences de l'agrément.

On note aussi l'importance du filtre *autochtone* dans le développement de ce nouveau programme.

R : 06-CDP-251121

Denis Prud'homme, appuyé par Gabriel Cormier, propose :

« Que le Comité de la planification demande à la Faculté de génie d'élaborer le baccalauréat en ingénierie (génie robotique et automatisation) en tenant compte des filtres réseau et autochtone et de déposer ce projet aux instances concernées au plus tard le 30 avril 2026. »

Vote sur R06

unanime

ADOPTÉE

Conclusion

Un budget devra faire partie des soumissions de projets plus détaillées par la faculté d'ingénierie suivant l'adoption des quatre résolutions ci-haut par le Comité de la planification.

La réforme du cadre des diplômes menée actuellement par la vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales va permettre de donner plus de détails relativement à la création de profils de programme et de concentrations.

Le recteur et vice-chancelier ainsi que le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) et président du comité félicitent la Faculté d'ingénierie pour les propositions de nouveaux programmes. Cette initiative s'aligne avec les besoins croissants du marché du travail ainsi que l'objectif de la Stratégie portant sur la modernisation de nos programmes d'études.

7. RAPPORT SUR L'INDICE DE SANTÉ ORGANISATIONNELLE (ISOUM) DE LA POPULATION ÉTUDIANTE - 2025

Le directeur du Bureau de la recherche institutionnelle, Jérémie Dupuis, présente les résultats du sondage annuel 2025 sur l'indice de santé organisationnelle de la population étudiante. Sa présentation met en lumière les tendances générales du bien-être étudiant ainsi que des pistes d'amélioration pour le climat d'études et de vie à l'Université de Moncton.

Le présent procès-verbal ne présente pas les détails du rapport, celui-ci comprenant des données privilégiées pour l'institution.

8. RAPPORT SUR LA DIVERSITÉ ACADÉMIQUE 2025

Jérémie Dupuis, à titre de directeur du Bureau de la recherche institutionnelle, présente les grandes lignes du rapport 2025 sur la diversité académique. Il donne un portrait actualisé de la composition du secteur académique de l'Université de Moncton. Ce rapport permet de suivre l'évolution de la diversité au sein de l'institution.

Comme pour le point précédent, le rapport comprend des données privilégiées et ne sont pas comprises dans ce procès-verbal.

9. TABLEAU DE SUIVI DES DOSSIERS DU COMITÉ DE LA PLANIFICATION

Le président du Comité de la planification invite les membres à prendre connaissance du tableau de suivi des dossiers qui liste les projets en cours, les dates limites pour leur dépôt et les dossiers complétés. Il incite les membres à vérifier l'état d'avancement de leurs dossiers respectifs et à présenter une demande d'extension auprès du comité, si nécessaire.

10. AFFAIRES NOUVELLES

10.1. Projet de faculté de médecine

Le président informe les membres qu'il y a actuellement une réflexion sur la possibilité de créer une faculté de médecine à l'Université de Moncton. Ça fait 20 ans que nous formons des médecins en partenariat avec l'Université de Sherbrooke. Il y aura plusieurs étapes à franchir avant de voir un tel projet se réaliser, en commençant notamment par une étude de faisabilité.

10.2. Programme de physiothérapie

Le président rappelle que le gouvernement du Nouveau-Brunswick a accepté de financer un programme de physiothérapie à l'Université de Moncton. L'offre de ce programme en partenariat avec l'Université de Sherbrooke s'inspirera du même modèle que celui de médecine. Il tient à préciser que ce projet avait été déposé à la province avant même que le Comité de la planification existe, soit en 2022, et ce, afin de répondre à une pénurie de professionnelles dans ce domaine. La mise en œuvre de ce programme nécessitera des aménagements spécifiques et une coordination entre les partenaires, dont la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires, le Centre de formation médicale ainsi que l'Université de Sherbrooke.

10.3. Renouvellement d'ententes de collaboration

Une question est soulevée par la doyenne des études du campus de Shippagan par rapport au renouvellement d'ententes de collaboration. La secrétaire générale sera invitée à se prononcer sur cette question afin d'assurer que ces ententes suivent la bonne trajectoire pour les approbations et les signatures.

11. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du Comité de la planification aura lieu le vendredi 9 janvier 2026, à distance, à 13 h 30.

12. CLÔTURE

La réunion se termine à 16 h 5.



Janice Comeau
Coordonnatrice des instances
supérieures et gouvernance